2511 - Les musulmans vivant en Occident doivent-ils créer une Commission pour observer le croissant lunaire ?

question

Est-il permis aux musulmans vivant dans un pays non musulman de créer une commission chargée de vérifier l’apparition du croissant lunaire au début des mois de Ramadan, Shawwal et Dhoul-Hidjdja ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les musulmans vivant dans un pays non musulman peuvent créer une commission pour vérifier l’apparition du croissant lunaire au début des mois sus-indiqués.